INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER-TRÉS.

No de résolution ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2026, sont présents les conseillères et conseillers: Stéphane Rioux, Sylvie Boucher, John St Cyr, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.
Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30.

2.
2026-10-208 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. **Ouverture**
   1.1 Ouverture.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

3. **Adoption du procès-verbal:**
   3.1 Séance ordinaire du 8 septembre 2026;

4. **1re période de questions**
   (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. **Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
   5.1 Soumission d'appel d'offres – déneigement;

6. **Information au conseil et correspondance**
   6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de septembre 2026;

7. **Rapports des comités**
   7.1 Finances – Subventions:
      7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

   7.2 Autres comités:
      7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. **Affaires nouvelles**
   8.1 Résolutions à adopter :
      8.1.1 Jour du Souvenir;
      8.1.2 Location d'une paveuse pour les accotements;
      8.1.3 Renonciation à l'aide financière du programme de soutien aux infrastructures sportives de petite envergure;
      8.1.4 Offre de services professionnels pour l'échantillonnage et l'analyse de boues aux étangs aérés;
      8.1.5 Adoption de la politique de location des salles municipales et de la tarification;
      8.1.6 Embauche d'employés pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales;
      8.1.7 Entente 20261005 relative à la construction d'une nouvelle rue;
      8.1.8 Désignation toponymique de la « rue Francis-Perron » en mémoire d'un étudiant-athlète d'exception;
      8.1.9 Budget 2027 – Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (RISH)
      8.1.10 Achat d'une souffleuse Honda;
      8.1.11 Achat de fourches 72 pouces pour la rétrocaveuse;
      8.1.12 Remplacement des lumières des fêtes à l'hôtel de ville;

No de résolution ou annotation

8.1.13 Installation de bordures de transition sur le pont du ruisseau Stacey;
8.1.14 Réparation de la camionnette Silverado 2021;
8.1.15 Demande des propriétaires du 31 rue du Relais pour acheter un terrain appartenant à la municipalité;
8.1.16 Achat de dispositifs de protection de vanne;

Prochaine séance ordinaire : 2 novembre 2026 à 19h30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2026-10-209 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller John St Cyr **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1RE PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 32).

M. Jacques Gourde :
- Suivi du mois dernier, intersection du chemin Galipeau et de la route 112, c'est égal au chemin?
- Est-ce que la règlementation est suivie? Un peu plus haut c'est 2 à 3 pieds plus haut que le chemin.
- Pour la vitesse des camions, est-ce possible de déplacer un radar près de chez lui?

M. Jacques Nadeau :
- L'entretien des chemins d'hiver, nous sommes le 5 octobre. Pourquoi le contrat est-il donné le 5 octobre?

Mme Maryse Labonté :
- Le petit miroir au yoga, est-ce qu'il est nettoyé régulièrement?
- La petite école, est-ce que ça a avancé pour déplacer l'école?
- Avez-vous eu des informations pour les pancartes d'entrainement qui ont disparu?
- Est-ce qu'il y a moyen de déplacer le conseil lors d'une élection?
- La porte du bureau de poste, est-ce que c'est réparé?
- Est-ce que la règle du plus bas soumissionnaire conforme s'applique toujours?

FIN DE LA 1RE PÉRIODE DE QUESTIONS À 19h46

5.1
2026-10-210 **SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres publiques pour le service de déneigement pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029, 2029-2030, 2030-2031;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O

INITIALES DU MAIRE
MB
JP
INITIALES DU GREFFIER - TRÉS

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux (2) soumissions pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 ;

	Coût (taxes incluses)
Environnement routier NRJ inc.	1 489 772.47 $
Excavations Gagnon et Frères inc.	1 601 386.76 $

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux (2) soumissions pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029, 2029-2030, 2030-2031 ;

	Coût (taxes incluses)
Environnement routier NRJ inc.	2 482 954.12 $
Excavations Gagnon et Frères inc.	2 625 224.18 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Environnement routier NRJ inc. au montant de 2 482 954.12 $ taxes incluses, considérant qu'elle est conforme aux devis pour une durée de 5 ans.

Poste budgétaire : 02-330-00-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1
DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de septembre 2026 et en fait la lecture.

7.1.1
2026-10-211
COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 5 octobre 2026 au montant de 449 297.54 $ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1
RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :
Donne de l'information concernant :
Compte rendu des activités et rencontres

Au cours du dernier mois, j'ai participé à plusieurs rencontres et activités portant sur différents dossiers qui touchent directement ou indirectement notre municipalité et notre région. Voici un résumé des principaux sujets abordés.

J'ai assisté à une présentation de Flying Whales, organisée pour la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Sherbrooke. Cette rencontre nous a permis d'en apprendre davantage sur le projet, ses objectifs.

J'ai également eu une rencontre avec des fonctionnaires de la Ville de Sherbrooke concernant la possibilité de réaliser un projet de piste cyclable sur l'emprise de la voie ferrée, projet qui a été étudié par EXP. Nous avons

discuté de l'état d'avancement du dossier, des possibilités liées à ce projet ainsi que des différents éléments qui devront être analysés avant de pouvoir aller plus loin.

Une rencontre a également eu lieu concernant le transport de personnes dans le Haut-Saint-François. Nous constatons malheureusement une diminution de l'achalandage depuis le début de l'année 2026. La situation devra être analysée afin de mieux comprendre les raisons de cette baisse et de voir comment nous pouvons améliorer l'utilisation du service et répondre adéquatement aux besoins de la population.

J'ai participé au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) avec deux de mes collègues ainsi que notre directeur général.
Ce fut une expérience très instructive et une excellente occasion de participer à plusieurs conférences, ateliers et discussions sur différents enjeux municipaux. Ces rencontres nous permettent également d'échanger avec d'autres élus et de prendre connaissance de différentes façons de faire dans le milieu municipal.

En ce qui concerne Valoris, nous avons adopté le budget 2027. Le budget doit maintenant être adopté par les autres partenaires concernés, soit la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Sherbrooke.

Nous avons également reçu le rapport d'intervention de la Sûreté du Québec (SQ). Les données sont particulièrement intéressantes, puisque, malgré la perception que nous pouvons parfois avoir sur le terrain, le nombre d'interventions policières à Ascot Corner a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente.

Prochainement, nous aurons une rencontre avec les différents services incendie de la MRC afin de poursuivre les discussions et de faire avancer le dossier du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Il s'agit d'un dossier important pour l'ensemble des municipalités de la MRC et nous souhaitons continuer à travailler de façon constructive afin de faire progresser le dossier.

Monsieur Stéphane Rioux :
Donne de l'information concernant :
Il y a eu des plaintes pour la vitesse sur le chemin de la Rivière. Une requête à la SQ sera envoyée.

Sur YouTube vous pouvez retrouver la chanson composée pour le 125e de la municipalité.

Madame Sylvie Boucher :
Donne de l'information concernant :
Régie incendie, nous n'avons pas reçu le rapport du mois de septembre. Du 4 au 10 octobre 2026, c'est la semaine de la prévention des incendies sous le thème le premier responsable, c'est toi. Cette campagne annuelle mise à rappeler à la population du Québec l'importance d'adopter des comportements sécuritaires au quotidien pour réduire les risques incendies. Pour l'automne, nous avons à préparer le budget et à travailler sur l'entente avec la MRC.

En urbanisme, en septembre, Vanessa et Tristan ont remis 24 permis pour un montant de 238 500 $. Ce soir, nous devrions adopter l'entente promoteur avec Mme Simard ainsi que le nom de la rue. À l'heure actuelle, tout semble conforme. L'échéancier établi est : préparation du terrain et des fondations à l'automne 2026, la première couche d'asphalte à l'été 2027,

deuxième couche d'asphalte à l'été 2028. Donc on peut s'attendre à voir émettre des permis à l'été 2027.

Ce mercredi, le 7 octobre à 19h00, nous aurons une consultation publique pour le projet de la rue Georges.

La semaine prochaine, une rencontre est prévue avec le promoteur du développement sur le chemin Galipeau pour l'acceptation provisoire du projet. À partir de ce moment, le projet en entier, soit 67 terrains, sera accessible pour l'émission de permis de construction.

Monsieur John St Cyr :
Donne de l'information concernant :
L'écocentre va fêter ses 5 ans l'année prochaine. Nous sollicitons vos idées pour le souligner. Récemment, nous avons amélioré beaucoup avec l'ajout de pneus avec jante comme matières acceptées.

À la régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, j'ai assisté à la dernière rencontre. Il y aura une augmentation du budget principalement causé par l'augmentation du prix du pétrole.

Monsieur Stéphane Baillargeon :
Donne de l'information concernant :
Rien de nouveau pour moi. Tout se passe bien en Ressources humaines. Notre directeur des travaux publics est toujours en congé de paternité.

Madame Lisa Cadorette :
Donne de l'information concernant :
À la voirie,
Nous avons déposé deux demandes de subventions, une pour le PAVL (Programme d'aide à la voirie locale) pour le chemin Spring et l'autre le FIERH (Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations) pour l'augmentation de la capacité des étangs aérés et le démantèlement des biodisques.

Les principaux travaux faits le mois dernier sont ; ventre de bœuf chemin Grondin et chemin Clément, le rechargement chemin Grondin, le fossé du chemin Grondin et lignage des rues et lignage ponctuel.

Les travaux à venir sont ; travaux entreposage centre Paul-Lessard. Nous avons des connexions réseau à venir : Mathieu Boivert, 4 au 7 octobre, pour le 5602 route 112, pas de date et pour le 5796 rue des Pins pas de date. La préparation des matériaux pour la réparation des bandes de patinoires est débutée.

Notre équipe à la voirie sera aussi en formation pour amiante, une formation travaux en tranchée et une formation de secouriste.

Madame Hélène Bédard :
Donne de l'information concernant :
Le Fonds Marche/Cours pour le Haut a remis un montant de 4780 $ cet été afin d'aider 14 enfants à participer à des activités ou à se procurer du matériel nécessaire à leur activité. Le Fonds remettra 4500 $ cet automne. Pour ceux qui aimeraient faire une demande pour la période de janvier à mai, vous avez jusqu'au 31 janvier pour le faire. Il reste 2750 $ de disponible pour cet hiver. Il y a trois périodes de dépôt par année et on ne peut faire qu'une demande par période. Tous les détails se retrouvent sur le site Web de la MRC du HSF.
Les municipalités, écoles et organismes de la MRC du HSF peuvent emprunter gratuitement la remorque Mobil'Haut. Celle-ci est remplie de

matériels récréatifs et sportifs adaptés à la saison. Les membres corporatifs peuvent également l'emprunter, mais un montant leur est demandé. Si vous avez des idées concernant le matériel qu'on pourrait retrouver dans la remorque, la MRC attend vos suggestions, car des achats sont prévus prochainement.

La bibliothèque est membre du Réseau Biblio depuis 2008 et, comme chaque année, le rapport annuel BiblioQualité est publié nous plaçant dans la moyenne des autres bibliothèques avec un score de 3 sur 5. La note est établie en fonction des heures d'ouverture, des ressources, des achats de livres, de la superficie et des places assises. Le Réseau Biblio permet à notre bibliothèque d'offrir les services d'une grande bibliothèque malgré sa petite taille.

Le pique-nique du 125e anniversaire de fondation de la Municipalité tenu le 26 septembre dernier a rassemblé plus de 225 personnes. La belle température a contribué au succès de l'événement. Vous êtes invité à venir consulter notre panneau historique sur les 125 ans de la Municipalité installé à l'avant de l'hôtel de ville.

Le brunch des Chevaliers de Colomb du 4 octobre dernier a réuni plus de 100 personnes. Il n'y aura pas de brunch en novembre en raison des travaux de rénovation effectués au centre Paul-Lessard.

Vous êtes invités le vendredi 16 octobre dès 18 h à participer à la soirée jeux de société organisée par la Corporation des loisirs.

La fête de l'Halloween se tiendra le samedi 17 octobre prochain de 13 h à 16 h au parc Goddard. La remorque Mobil'haut de la MRC du Haut-Saint-François, remplie d'équipements récréatifs et sportifs sera sur place avec deux animateurs pour animer les jeunes. En cas de pluie, l'activité se tiendra au centre Paul-Lessard.

La date de tombée pour le journal communautaire de novembre est le vendredi 16 octobre.

8.1.1

2026-10-212 **JOUR DU SOUVENIR :**

CONSIDÉRANT QU'afin de souligner le jour du Souvenir à East Angus; soit le 8 novembre 2026, il y aura une messe à 10 h 00 à l'église Saint-Louis-de-France et par la suite, la cérémonie commémorative et le dépôt des couronnes de fleurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'une couronne de fleurs au montant de 65.00 $.

Poste budgétaire : 02-190-02-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2026-10-213 **LOCATION D'UNE PAVEUSE POUR LES ACCOTEMENTS :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va louer une paveuse à accotement pour procéder à l'entretien des accotements;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la

Formules Municipales No 3614-A-MST-0

soumission de l'entreprise Insta-Mix pour la location d'une paveuse à accotement ainsi qu'une chargeuse au coût de 4 000 $ plus taxes par semaine, plus les frais de transport au montant de 1 800$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-320-01-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2026-10-214 **RENONCIATION À L'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PETITE ENVERGURE :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est allée en appel d'offres pour l'agrandissement du chalet du parc Goddard et a seulement reçu une offre et que cette offre est au-dessus des estimations de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'aide financière du programme de soutien aux infrastructures sportives de petite envergure, la part de la Municipalité reste trop importante pour le projet d'agrandissement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner ne procède pas aux travaux d'agrandissement du chalet du parc Goddard et renonce à l'aide financière accordée dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives de petite envergure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2026-10-215 **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉCHANTILLONNAGE ET L'ANALYSE DE BOUES AUX ÉTANGS AÉRÉS :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à la vidange des étangs aérés;

CONSIDÉRANT QUE l'échantillonnage et l'analyse de boues sont requis pour déterminer la méthode de disposition;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise la firme Écho-Tech H_2O de procéder à la caractérisation des boues aux étangs aérés pour un montant de 7 328.00 $ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-104 Subvention à venir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2026-10-216 **ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET DE LA TARIFICATION :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner met à la disposition de la population certaines salles et infrastructures pour la tenue d'activités;

CONSIDÉRANT la nécessité d'encadrer l'utilisation de ces salles afin d'assurer une gestion équitable, sécuritaire et conforme aux orientations de la Municipalité;

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT qu'une révision de la politique de location des salles a été effectuée;

CONSIDÉRANT QUE le projet de politique ainsi que la grille tarifaire ont été présentés aux membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU:**

QUE le conseil municipal adopte la Politique de location des salles municipales, telle que présentée;

QUE le conseil municipal adopte la grille tarifaire applicable à la location des salles, telle que présentée en annexe;

QUE ladite politique et la tarification entrent en vigueur à compter du 6 octobre 2026;

QUE toute politique ou tarification antérieure relative à la location des salles municipales soit abrogée à compter du 6 octobre 2026;

QUE le directeur général soit autorisé à apporter toute modification administrative mineure nécessaire à la mise en œuvre de la présente politique et de la tarification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2026-10-217 **EMBAUCHE D'EMPLOYÉS POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DES PATINOIRES MUNICIPALES :**

CONSIDÉRANT QUE nous devons embaucher trois (3) préposés pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales;

CONSIDÉRANT QUE ces employés peuvent être des étudiants ou des employés occasionnels;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de trois (3) préposés à l'entretien et la surveillance des patinoires municipales, soit trois (3) employés étudiants selon les conditions de la convention collective en vigueur.

Les employés sont :

- Raphael Luhindwa (environ 20 heures par semaine)
- Éliot Maltais (environ 10 heures par semaine)
- Mathieu Grégoire (environ 22 heures par semaine)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2026-10-218 **ENTENTE 20261005 RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE :**

CONSIDÉRANT QUE la promotrice madame Annie Simard demande à la Municipalité d'autoriser la construction d'une rue sur le lot 1 385 397 adjacent au chemin Biron ;

Formules Municipales No 5614-A-MST-Q

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la promotrice a acquitté les obligations identifiées à l'article 9.6.1 du Règlement 632 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la promotrice convient que l'établissement de la redevance à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, demandés à l'article 5.1 du règlement de lotissement numéro 641, équivaux au terrain identifié « PARC » ainsi que le chemin d'accès au bassin de rétention #2 correspondant au chainage 1 + 630 à 1 + 770, le tout tel qu'identifié aux plans et devis détaillés numéro SHE-24013369-A (R1).;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité autorise la promotrice à abattre les arbres dans l'emprise du chemin Biron pouvant nuire à la visibilité des automobilistes empruntant cette intersection;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance de l'entente 20261005 et qu'il est à propos de signer celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise la Mairesse Nathalie Bresse et le directeur général Jonathan Piché à signer l'entente 20261005 relative à la construction d'une nouvelle rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2026-10-219 **DÉSIGNATION TOPONYMIQUE DE LA « RUE FRANCIS-PERRON » EN MÉMOIRE D'UN ÉTUDIANT-ATHLÈTE D'EXCEPTION :**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite souligner la mémoire, l'engagement et le parcours exceptionnel de citoyens ayant marqué la communauté locale ;

CONSIDÉRANT QU' une demande a été présentée afin d'attribuer le nom de Francis Perron (1996-2021) à une nouvelle voie de circulation située dans le secteur où il a grandi et projetait d'établir sa vie, plus précisément sur le lot 1 385 397 du chemin Biron ;

CONSIDÉRANT QUE Francis Perron s'est distingué tout au long de sa vie par des réussites remarquables tant sur le plan académique que sportif, notamment au sein des mini-Rebel de la Montée, des Patriotes de l'école du Phare, des Volontaires du Cégep de Sherbrooke avec lesquels il a remporté le Bol d'Or et le titre d'intercepteur/défenseur de l'année et ainsi qu'avec les Gee-Gees de l'Université d'Ottawa ;

CONSIDÉRANT QUE son excellence à titre d'étudiant-athlète en génie mécanique lui a valu à plusieurs reprises le titre d'Étoile académique canadienne et que son talent laissait prévoir une carrière prometteuse dans la Ligue canadienne de football ;

CONSIDÉRANT QUE Francis Perron incarnait des valeurs d'effort, de persévérance, d'entraide et d'amour de la nature, gardant toujours un attachement profond pour sa région natale, où un avenir professionnel et familial l'attendait ;

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QU'à la suite de son décès tragique survenu le 18 septembre 2021, son héritage s'est poursuivi par la création de la *Bourse commémorative Francis-Perron* attribuée annuellement à l'Université d'Ottawa ;

CONSIDÉRANT QUE l'attribution de son nom à cette nouvelle rue constitue un hommage durable à sa mémoire, à ses valeurs et à l'empreinte positive qu'il a laissée auprès de ses proches et de sa communauté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise :

1. **QUE** le conseil municipal approuve officiellement la désignation toponymique **« Rue Francis-Perron »** pour la nouvelle rue située dans le projet résidentiel du lot 1 385 397 du chemin Biron ;
2. **QUE** cette proposition soit transmise à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation conformément aux exigences légales ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2026-10-220 **BUDGET 2027 – RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX (RISH):**

CONSIDÉRANT QUE le budget pour l'année 2027 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (RISH) a été déposé et adopté par le CA de la RISH et doit être adopté par les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller John St Cyr **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le budget 2027 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux avec un montant équilibré de 4 222 503 $ de revenus et de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2026-10-221 **ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE HONDA :**

CONSIDÉRANT QUE la souffleuse manuelle du garage municipal doit être remplacée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Les entreprises Denis Boisvert inc. au montant de 5 068.00 $ plus taxes pour l'achat d'une souffleuse Honda 28 pouces HSS928CTDQ.

Poste budgétaire : Fonds de roulement amorti sur 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2026-10-222 **ACHAT DE FOURCHES 72 POUCES POUR LA RÉTROCAVEUSE :**
CONSIDÉRANT QUE des fourches plus longues sont requises pour la rétrocaveuse;

Formules Municipales No 5614-2-MST-O

INITIALES DU MAIRE NB
INITIALES DU GREFFIER - TRÉS JP

No de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Terapro au montant de 7 525.00 $ plus taxes pour l'achat de fourches 72 pouces pour la rétrocaveuse.

Poste budgétaire : Fonds de roulement amorti sur 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12

2026-10-223 **REMPLACEMENT DES LUMIÈRES DES FÊTES À L'HÔTEL DE VILLE :**

CONSIDÉRANT QUE les lumières des fêtes de l'hôtel de ville doivent être remplacées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Lumières Festives au montant de 6 580.00 $ plus taxe pour l'achat et l'installation des lumières des fêtes à l'hôtel de ville.

Poste budgétaire : 02-190-00-522

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.13

2026-10-224 **INSTALLATION DE BORDURES DE TRANSITION SUR LE PONT DU RUISSEAU STACEY :**

CONSIDÉRANT QUE des bordures de transition doivent être installées sur le pont du ruisseau Stacey pour améliorer le déneigement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Bruno Morin inc. au montant de 4 900.00 $ plus taxes pour l'achat et l'installation de quatre (4) bordures de transition sur le pont du ruisseau Stacey.

Poste budgétaire : Réserve rechargement des chemins 03-310-00-081

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.14

2026-10-225 **RÉPARATION DE LA CAMIONNETTE SILVERADO 2021 :**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs réparations sont requises pour la camionnette Silverado 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Carrosserie Dusseault au montant de 7 000.30 $ plus taxes pour la réparation de la camionnette Silverado 2021.

Poste budgétaire : 02-320-05-525

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.15

INITIALES DU MAIRE
NB
INITIALES DU GREFFIER - TRÉS
JP

2026-10-226
Aucune résolution ou annotation

DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES DU 31 RUE DU RELAIS POUR ACHETER UN TERRAIN APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande des propriétaires du 31 rue du Relais pour leur vendre une parcelle de l'emprise de la rue équivalant à plus ou moins 370 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est entretenu et aménagé par de multiples arbres depuis les années 1980 par les propriétaires du 31 rue du Relais;
CONSIDÉRANT QUE ce terrain est situé à l'extérieur de la zone de l'emprise entretenue par la Municipalité, plus particulièrement, l'accotement, le fossé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise, l'aliénation de la portion de l'emprise de la rue du Relais d'une superficie approximative de 370 mètres carrés au bénéfice des propriétaires du 31, rue du Relais, le tout assujetti aux conditions suivantes :

1. **Évaluation marchande** : Que les demandeurs fassent réaliser une expertise immobilière par un évaluateur agréé, afin d'établir la juste valeur marchande de la parcelle visée;

2. **Opération cadastrale** : Que les demandeurs assument l'ensemble des opérations cadastrales requis et mandatent, à leurs frais, un arpenteur-géomètre aux fins d'effectuer le morcellement, la création du lot distinct et le dépôt du plan cadastral;

3. **Acte notarié** : Que la transaction fasse l'objet d'un acte de vente notarié rédigé par le notaire désigné par les demandeurs;

4. **Prise en charge des frais** : Que la totalité des honoraires, déboursés, frais d'évaluation, d'opération cadastrale, d'acte notarié relatifs à cette transaction soit assumée exclusivement par les propriétaires du 31, rue du Relais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.16

2026-10-227

ACHAT DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DE VANNE :

CONSIDÉRANT QU'afin de réduire l'entretien des vannes, la Municipalité veut acquérir des dispositifs de protection de vannes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat de six (6) dispositifs de protection de vanne Aqualock de l'entreprise Le Groupe Aqualock au montant de 2 970.00 $ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-413-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucune.

12.

2e PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 14)

Formules Municipales No 5614-A-MST-O

INITIALES DU MAIRE NB
INITIALES DU GREFFIER - TRÉS JP

No de résolution ou annotation

M. Jacques Nadeau :

- Pour le déneigement, il y a avait deux (2) soumissionnaires ? Dans le prix est-ce que les taxes étaient incluses?
- La nouvelle rue, c'est à quel endroit ? Il y aura combien de maisons ?
- Cain Lamarre, c'est toujours pour la même raisons ?

M. Jacques Gourde :

- Le fournisseur ville de Sherbrooke pour les redevances de carrière. La ville de Sherbrooke est venue porter plusieurs voyages dans les dernières années, nous devons revoir notre règlementation ?
- Avez-vous émis un permis pour le remblai pour le nouveau développement ? C'est quand ils vont commencer à payer ?
- Sujet 8.1.2, le mois dernier vous avez dit une longueur, est-ce qu'ils peuvent se rendre plus bas ? Est-ce que vous pouvez mettre une rigole ? Est-ce que ça va prendre une plainte ?

FIN DE LA 2e PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 21.

13.

2026-10-228 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **QUE** la séance ordinaire soit levée à **20 h 21.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le lundi 2 novembre 2026 à 19h30 ;

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE